



N° 23-06-40

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le **29 juin à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire.**

Etaient présents :

M. CANCOUET Patrick - M. CLOUET Marc - Mme CHAUVEAU Ghislaine - Mme NUNES Jennifer - M. CAVALIERI Michaël - Mme MUGNIER Annie - M. LEFFET Ludovic - M. CITO Ferdinando - Mme CAPITAINE Amalia - Mme COUDRIER Laura - M. MOINIER Fabien- M. BOISSEAU Guy - M. CORINTHE Lucien - M. JEFFROY François - Mme DERKAOUI Bouchra - Mme JOUSSERAND Celia - M. HERCYK Philippe - M. GEFFROTIN Philippe.

Absents excusés :

M. HARLE Sylvain pouvoir à M. CAVALIERI Michael
M. DUBOS Guillaume pouvoir à Mme COUDRIER Laura
M. GIRARD Denis pouvoir à M. CITO Fernandino
M. JOLY Denis pouvoir à Mme CHAUVEAU Ghislaine
M. KLIPFEL Lucien pouvoir à Mme NUNES Jennifer
Mme DEGLIAME Carmela pouvoir M. HERCYK Philippe
M. MOUSSARD Paul pouvoir Mme DERKAOUI Bouchra

Absents :

Mme BARQUILLA Cindy - Mme YORAT Fatma - Mme STEINMANN Claudine - Mme RUYAULT Deborah.

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers Présents	18
Nombre de Conseillers Votants	25
Date de convocation	22/06/2023
Date d'affichage	22/06/2023

Objet : : Création de postes au sein de la Ville de Groslay

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L.313-1,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique, et plus particulièrement l'article 34,

VU le décret n° 2016-33 du 20 janvier 2016 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses, et notamment celles liées aux rémunérations,

VU l'article 6 II de l'ordonnance n°2021-1574,

VU la délibération n°19-09-94 du 19 septembre 2019 portant sur la création de postes,

VU le tableau des effectifs de la ville de Groslay au 30 mars 2023,

VU l'avis de la Commission des Finances en date 26 juin 2023,

Accusé de réception en préfecture
095-219502887-20230629-23-06-40-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

CONSIDERANT qu'il convient de créer un poste permanent, à temps complet, au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe, pour permettre l'avancement de grade de la chargée du patrimoine bâti,

CONSIDERANT qu'il convient de créer un poste permanent, à temps complet, au grade d'Assistant de Conservation Principal de 2^{ème} classe, pour permettre l'avancement de grade du responsable de la médiathèque municipale,

CONSIDERANT qu'il convient de créer un poste permanent, à temps complet, au grade d'Agent de Maîtrise, pour permettre l'avancement à ce grade du responsable des services techniques, suite à réussite à l'examen professionnel,

CONSIDERANT qu'il convient de créer 4 postes permanents à temps complet, au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe, pour permettre l'avancement de grade : d'un chargé de travaux de bâtiment, et logistique et du gardiennage de la salle Jack Pichery ; d'un agent polyvalent en bâtiment et appareteur ; d'un agent polyvalent en restauration scolaire et d'un agent en charge de nettoyage et de propreté des locaux des communaux,

CONSIDERANT qu'il convient de créer deux postes permanents, à temps complet, au grade d'Adjoint Technique Territorial, pour permettre le recrutement d'aides cuisiniers, et de renforcer ainsi l'équipe de restauration scolaire,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

CONSIDERANT la nécessité de prendre en compte les mouvements de personnel intervenus depuis le 30 mars 2023,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Maire propose à l'Assemblée :

1- La création des postes suivants :

Filière Administrative

- 1 poste permanent, à temps complet de *Chargée du patrimoine bâti*, au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe, relevant de la catégorie C, pour permettre son avancement à ce grade, avec maintien des fonctions d'exécution, assurant les missions suivantes :

Veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité ; organise et coordonne sur le plan technique, administratif et financier l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts...

Filière Culturelle

- 1 poste permanent, à temps complet du Responsable de la médiathèque municipale, au grade d'Assistant de Conservation Principal de 2ème classe, relevant de la catégorie B, pour permettre son avancement à ce grade, avec maintien des fonctions d'application, de rédaction et d'encadrement intermédiaire, assurant les missions suivantes :

Animation et encadrement du personnel salarié et des bénévoles ; conception et suivi d'animations, d'expositions et de conférences ; rédaction de dossiers de subvention et de statistiques pour le Ministère de la Culture ; force de propositions de projets relatifs à la médiathèques et le réseau des bibliothèques ; Gestion du fonds documentaire, de la vidéothèque ...

Filière Technique

- 4 postes permanents, à temps complet, au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal

de 2^{ème} classe, relevant de la catégorie C, pour permettre l'avancement à ce grade des agents suivants, avec des fonctions d'exécution :

- ✓ **Chargé de travaux de bâtiment, et logistique et du gardiennage de la salle Jack Pichery, assurant les missions suivantes :**

Entretien des bâtiments communaux ; installation des illuminations festives ; logistique des manifestations ; manutention ; gardiennage ; entretien des espaces verts et terrain de sport aux abords du gymnase et du groupe scolaire ; entretien des locaux de la salle omnisports...

- ✓ **Agent polyvalent en bâtiment et appariteur, assurant les missions suivantes :**

Agent polyvalent en bâtiment : travaux d'entretien et travaux neufs de bâtiment tous corps d'état ; participation aux opérations de préparation des manifestations ; petits travaux de voirie et espaces verts...

Appariteur : Récupérer et porter le courrier (après affranchissement) à la poste quotidiennement ; assurer les « navettes » entre les différents services de la commune (distribution du courrier, des parapheurs...) et avec les organismes extérieurs ; portage de plis, documents et matériels divers sur la commune ; assurer l'affichage administratif dans les panneaux prévus et l'affichage des manifestations organisées par la commune de Groslay sur le mobilier urbain dédié...

- ✓ **Agent polyvalent en restauration scolaire, assurant les missions suivantes :**

Maintenance et hygiène des locaux et matériels - Distribution et service des repas - Accompagnement des convives pendant le temps du repas - Assistance à la production de préparations des entrées - Participation aux missions de réceptions...

- ✓ **Agent en charge de nettoyage et de la propreté des locaux communaux, assurant les missions suivantes :**

Nettoyage des locaux - Tri et évacuation des déchets courants - Participation au service des repas de la restauration scolaire - Entretien du réfectoire après le service du midi...

- **1 poste permanent, à temps complet de Responsable des Services Techniques** au grade d'Agent de Maîtrise, relevant de la catégorie C, pour permettre son avancement à ce grade, avec maintien des fonctions d'application et d'encadrement intermédiaire assurer les missions suivantes :

Management des agents de la section technique et de la section administrative ; gestion de plannings de travail ; élaboration, mise en œuvre et suivi du budget des ST ; pilotage des projets techniques en matière de travaux ; contrôle et suivi de la correcte exécution des marchés de travaux et des contrats ; maîtrise d'œuvre sur projets simples ; expertise technique auprès des différents services municipaux...

- **2 postes permanents, à temps complet, d'Aide Cuisinier** au grade d'Adjoint Technique Territorial, relevant de la catégorie C, pour permettre 2 futurs recrutements, avec des fonctions d'exécution, et assurant les missions suivantes :

Assister le cuisinier dans la confection et la présentation des plats et des matériels utilisés - Réceptionner et stocker les denrées - Assister le cuisinier dans la gestion courante du restaurant...

Assurer l'entretien de la cuisine
095-219502887-20230629-23-06-40-DE
Assister le cuisinier dans la gestion
Date de réception préfecture : 04/07/2023

Les fonctions précitées, liées au grade d'Adjoint Technique, pourront être exercées par des contractuels relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article L332-14 du

CGFP susvisé, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et voté, **DECIDE**

Pour : 16 voix

M. Patrick CANCOUET - M. Marc CLOUET - Mme Ghislaine CHAUVEAU (pouvoir M. Denis JOLY) - Mme Jennifer NUNES (pouvoir M. Lucien KLIPFEL) - Mme Annie MUGNIER - M. Ferdinando CITO (pouvoir M. Denis GIRARD) - M. Michaël CAVALIERI (pouvoir M. Sylvain HARLE) - Mme Amalia CAPITAINÉ - Mme Laura COUDRIER (pouvoir M. Guillaume DUBOS) - M. Ludovic LEFFET - M. Fabien MOINIER.

Contre : 7 voix

M. Philippe HERCYK (pouvoir Mme Carmela DEGLIAME) - M. Philippe GEFFROTIN - M. François JEFFROY - Mme Célia JOUSSERAND - Mme Bouchra DERKAOUI (pouvoir M. Paul MOUSSARD).

Abstention : 2 voix

M. Guy BOISSEAU - M. Lucien CORINTHE.

Article 1 : **D'ADOPTER** les propositions de Monsieur le Maire, ci-dessus exposées.

Article 2 : **DE MODIFIER** en ce sens le tableau des effectifs de la collectivité, joint à la présente délibération.

Article 3 : les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales seront inscrits au budget.

Publiée le

Notifiée le

Certifiée exécutoire par le Maire,
le

Patrick CANCOUET



Le Secrétaire de séance

Michaël CAVALIERI

M C

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.